



Facturation : attention à l'euro !

Depuis le passage à l'euro, on constate une augmentation de 9 à 12 % sur les factures envoyées par les opérateurs aux entreprises.

Depuis quelques mois, Florent Raugel, p.-d.g. de Cieme Informatique (éditeur de logiciels de gestion financière des télécoms) observe des bizarreries sur les factures envoyées par les opérateurs aux entreprises. « *Les factures sont fausses et parfois établies au petit bonheur la chance* », explique-t-il.

Des problèmes techniques et de coordination

Dans dix pour cent des cas, ces erreurs sont dues à des problèmes techniques, notamment de médiation et de transfert de fichiers. Mais le reste du temps, « *il s'agit d'un problème de coordination entre le marketing et les services informatiques en charge de la facturation, les premiers*



Florent Raugel, p.-d.g. de Cieme Informatique, incite les entreprises à exiger des opérateurs une facture à trois décimales, et non deux, comme c'est le cas actuellement.

promettant ce que les seconds ne savent pas ou ne peuvent pas facturer », tempête Florent Raugel.

À ces soucis, qui ne sont pas nouveaux, « *mais qui commencent à émerger depuis six ou huit mois* », souligne-t-il, est venu se greffer un pro-

blème de taille : le passage à l'euro et, surtout, l'arrondi qui va de pair. « *La plupart des factures sont arrondies à deux décimales, ce qui représente une économie considérable, pour l'opérateur ; et une hausse des factures que nous avons constatée entre 9 et 12 % ; pour*

les entreprises. » Et Florent Raugel est intarissable quand il s'agit de commenter les choix des opérateurs pour leur facturation. « *Le mieux étant l'ennemi du bien, les opérateurs ont choisi ce qu'ils pensaient être le mieux.* »

Exiger une facturation à trois décimales

En clair, les opérateurs ont émis des choix de logiciels qui promettent beaucoup, mais qui ne tiennent pas leurs engagements et se sont détournés de leur but : facturer à bon escient leurs clients. Et c'est sous la forme d'un avertissement que Florent Raugel se montre le plus virulent : « *Il faut que les entreprises exigent de leurs opérateurs une facturation à trois décimales, et non deux, comme cela se pratique actuellement.* » Pour économiser entre 9 à 12 % sur sa facture, cela vaut peut-être la peine de taper du poing sur la table. ■

JÉRÔME DESVOUGES